



C.G.T. des personnels du Conseil Départemental de l'Ardèche

Privas le 25 mai 2022

Lettre ouverte à

Monsieur le Président
Mesdames et Messieurs les vice-présidents
Mesdames et Messieurs les conseillers départementaux
Hôtel du Département 07007 Privas Cedex

Invitation

Objet : Rassemblement du 31 mai au Teil.

Mesdames et Messieurs les élu·e·s,

Vous le savez certainement, le syndicat CGT des personnels du Conseil Départemental a déposé un préavis de grève d'un mois qui prendra effet le 31 mai prochain. Dans le cadre de ce préavis et à la demande des agents nous avons décidé d'un rassemblement le 31 mai à partir de 9H30 devant la DTAS du Teil.

Pourquoi Le Teil? L'exécutif a fait le choix de délocaliser le service social du Teil à Meysse l'éloignant ainsi de son public (80 % des usagers de ces services résident sur le Teil).

L'annonce de ce déménagement contraint ne doit toutefois pas être l'arbre qui cache la forêt!

Les professionnels du secteur social et médico-social sont en souffrance depuis longtemps.

Les mesures prises par l'exécutif depuis les élections de juin 2021 sont venues accroître cette souffrance. La suppression de certaines aides, la fin de nombreux contrats destinés à combler les absences de personnel; Les services en sous effectifs chroniques; Le manque de moyens et de matériel; Le tout alors que les demandes d'aides suite au Covid ou à la flambée actuelle des prix de produits de première nécessité viennent encore aggraver les conditions de travail.

Dans ce contexte tendu, l'administration s'est vu contrainte de fermer partiellement le CMS de Privas par manque de personnel.

Alors que le département n'arrive plus à recruter par manque d'attractivité; l'exécutif, par la voie de son Président, décide:

- ⇒ *Du déménagement des services sociaux du Teil vers Meysse;*
- ⇒ *De ne plus compenser les temps partiels et les absences pour arrêts maladie;*
- ⇒ *De maintenir l'ensemble des CMS et Directions en sous-effectif;*
- ⇒ *De s'opposer à l'application des maigres avancées du SEGUR 2.*

C.G.T. des personnels du Conseil Départemental de l'Ardèche

Hôtel du Département - BP 737 07007 PRIVAS Cedex - Tél. portable syndicat : 06.86.28.41.07

Tél. : 04.75.66.97.11 - e-mail : syncgt@ardeche.fr Blog : <http://www.cgt-cg07.fr/>

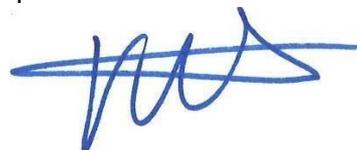
Dans ce contexte votre personnel a besoin de réponses objectives et de décisions courageuses. La CGT a donc décidé de vous donner la parole en vous invitant à venir nous rejoindre à 10H00 au rassemblement du 31 mai devant la DTAS-SE – Espace Aden – 15 rue du travail – 07 400 Le Teil. Vous pourrez y prendre la parole, débattre et essayer de convaincre vos agents ainsi que la population et les autres professionnels qui seront là.

Les sujets porteront principalement sur:

- L'abandon du projet de déménagement du social du Teil vers Meysse afin qu'il reste au plus près de la population qu'il accompagne;
- Le recrutement d'agents en quantités suffisantes pour permettre à tous les CMS et DTAS de fonctionner de façon convenable afin que l'on ne puisse plus revoir la situation vécue actuellement par le CMS de Privas entre autre;
- La mise en œuvre immédiate des mesures de revalorisations salariales prévues par le SEGUR 2, voulue et largement prises en charge par l'état, avec effet rétroactif au 1^{er} avril comme mentionné dans le décret;
- La généralisation d'une prime équivalente à la prime SEGUR à tous les agents du social quel que soit leurs métiers, leurs filières ou leurs statuts;
- La récupération ou le paiement des heures excédentaires, à ce jour ni payées et ni récupérées;
- La réouverture du dossier ass-fam avec, entre autre, une augmentation urgente de l'indemnité d'entretien et son indexation sur le coût de la vie, la revalorisation de l'indemnité de sujétion sur la base du travail réalisé par une association de professionnel ainsi que l'application de la récente loi;
- La protection des agents en diminuant les risques psychosociaux liés à la particularité de la branche sociale et aux conditions de travail voulues par notre employeur;
- L'ouverture à 100% des ratios d'avancement pour l'ensemble du personnel de la collectivité
- L'ouverture immédiatement sur ces sujets, et bien d'autres, de négociations avec les représentants du personnel

Dans l'attente de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, Mesdames et messieurs les élu-e-s, l'expression de notre considération distinguée

Pour le syndicat CGT des personnels
du Département de l'Ardèche



Jean-Marie SYLVESTRE
Secrétaire général